



BOURSES NATIONALES DE COLLEGE RENTREE 2022 -

publié le 15/09/2022

Chers parents,

Vous trouverez en pièces jointes :

- ▶ le courrier qui sera remis à vos enfants.
- ▶ Flyer "comment demander une bourse de collège"

NB : Les bourses nationales d'enseignement du second degré attribuées au titre de l'année scolaire 2022-2023 font l'objet d'une revalorisation de 4%. Cette revalorisation permet de prendre en compte l'inflation constatée au cours du premier semestre 2022.

Si vous rencontrez des difficultés, veuillez contacter le secrétariat du collège.

La direction

 [courrier_aux_familles_bourses](#) (PDF de 609.7 ko)

 [flyer_comment_demander_un_bourse](#) (PDF de 725.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.